MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC
TERRES DU HAUT BERRY

La Maison de services au public, c'est la présence de plusieurs administrations, en un même lieu, pour vous accompagner dans vos démarches administratives :

Une personne pour vous accueillir et vous aider

Deux ordinateurs connectés à internet en accès libre et une imprimante

Une documentation, des formulaires pour diverses demandes (logement social, hébergement pour personnes âgées, APA, personnes handicapées, CMU, CMUC, ACS, etc.)

Simulation et demande en ligne RSA et prime d'activité.

Diverses permanences (ASER, ALEC 18, CDAD, Mission locale, CODHAJ, etc.)

SI POSSIBLE, MERCI DE VOUS MUNIR :

POUR LE DOSSIER CAF

- N° d'allocataire (sur courrier CAF)
- Code confidentiel
- 3 derniers bulletins de salaire
- Dernier avis d'imposition

POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE MALADIE (AMELI)

- N° de sécurité sociale (carte vitale)
- Code confidentiel

POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE RETRAITE (CARSAT)

- N° de sécurité sociale (carte vitale)
- Une adresse mail et son mot de passe

POUR LE DOSSIER PÔLE EMPLOI

- Numéro d'identifiant
- Mot de passe
- CV papier ou sur clé USB

TERRES DU HAUT BERRY
Communauté de Communes

Les Maisons des services au public Terres du Haut Berry sont soutenues et labellisées par : Ministère de l'Egalité des Territoires et du Logement et la DATAR MINISTERE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Mise en relation

Accueil, information, orientation

Accompagnement aux démarches administratives

Aide à l'utilisation des services et des outils numériques

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Maison de services au public

MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC
TERRES DU HAUT BERRY

LES AIX-D'ANGILLON

31 bis route de Rians
18220 LES AIX-D'ANGILLON
Tél. 02 48 66 75 88
msap.lesaix@terresduhautberry.fr

Ouverture : du lundi au vendredi - 9h30/12h30 et 14h00/17h00

SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY

3 route de la Poste
18110 SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY
Tél. 02 48 55 00 60
msap.stmartin@terresduhautberry.fr

Ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi - 9h30/12h30 et 14h00/17h00

ANTENNE D'HENRICHEMONT

6 place de l'Hôtel de Ville
18250 HENRICHEMONT
Tél. 02 48 50 64 15
msap.stmartin@terresduhautberry.fr

Ouverture : mercredi - 9h30/12h30 et 14h00/17h00

TERRES DU HAUT BERRY
Communauté de Communes

Mise à disposition d'équipements bureautiques

Espace de confidentialité

PERMANENCE SUR RENDEZ-VOUS :

Mission locale :
1 mercredi sur 2 à la MSAP à St Martin-d'Auxigny Tel : 0248570624
2ème et 4ème mercredi du mois à la MSAP aux Aix-d'Angillon
Tél : 02 48 65 93 11

ALEC 18
(Agence Locale de l'Energie et du Climat)
2ème vendredi du mois à la MSAP à St Martin-dAuxigny (matin) et aux Aix-d'Angillon (après-midi)
Tél : 02 46 08 11 02

CDAD
(Centre Départemental d'Accès au Droit)
3ème lundi du mois à la mairie d'Henrichemont
Tél : 02 48 68 33 83

ASER
(Association intermédiaire d'insertion par l'emploi)
1 fois par mois à St Martin-dAuxigny et aux Aix-d'Angillon
Tél : 02 48 23 90 66

CODHAJ 18
(Comité Départemental pour l'Habitat des Jeunes)
2ème mercredi du mois à la MSAP aux Aix-d'Angillon
Tél : 06 14 13 09 29

GAS18 Mobilité
(Service de garage associatif solidaire)
3ème mardi du mois à la MSAP aux Aix-d'Angillon
Tél : 0676029765

SERVICES

CPAM • ameli.fr
Instruction des dossiers : CMU et Aide à la complémentaire santé (ACS).

CAF • caf.fr
Mise à jour de votre dossier. Simulation et ouverture de droit (APL, RSA, prime d'activité).

CARSAT • assuranceretraite.fr
Création et mise à jour de votre espace personnel, informations, formulaires, complétude de demandes, retraite, ASPA, veuvage....

MSA • msa.fr
démarches en lien avec l'assurance maladie, les prestataions familiales et la retraite.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
département 18
Mise en lien avec les services du Conseil départemental, social, APA, MDPH.

PÔLE EMPLOI • pole-emploi.fr
Inscription, accompagnement à la mise à jour du CV et à la rédaction de la lettre de motivation, télécandidature.

MISSION LOCALE • (16 à 25 ans)
Accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi et la formation.

CDAD
Information juridique en lien avec l'accès au droit.

ALEC 18
Conseil sur les travaux et pratiques d'économies d'énergie.